

LE PEUPLE LE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRES SOCIAL.

Prix d'abonnement (Payable d'avance):

Lyon.	Rhône.	Départem.
3 mois, 8 fr.;	40 fr.;	42 fr.
6 mois, 15 fr.;	19 fr.;	22 fr.
Un an, 30 fr.;	36 fr.;	40 fr.

Le Peuple Souverain donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris, chez LEJOLIVET et C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.

Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon, le 8 frimaire an LVII.

(De l'ère chrétienne, 28 novembre 1848.)

Encore une amnistie.

Nous pressions dès hier le vote qui a mis fin aux interpellations dont le général Cavaignac a été l'objet. Une majorité considérable s'est prononcée en faveur du chef du pouvoir exécutif. Et cependant, quiconque a suivi les débats qui viennent d'avoir lieu avec une complète impartialité, quiconque lira sans idée préconçue l'accusation et la défense, sera forcé de reconnaître que les reproches adressés au général Cavaignac sont restés dans toute leur force, et qu'après comme avant le vote, le président du conseil est coupable ou d'ambition déréglée ou de fautes grossières.

Le fait d'ingratitude envers la commission exécutive, n'est pas moins avéré. Comme le lui a reproché avec beaucoup de force et de dignité le citoyen Garnier-Pagès, la commission exécutive avait successivement fait le citoyen Cavaignac, général de division, gouverneur de l'Algérie, ministre de la guerre! Et cependant, lorsque cette commission, accusée de toutes parts de trahison ou d'impuissance, s'efforçait de couvrir de sa responsabilité la conduite du général Cavaignac, principale cause de l'irritation, lui, son ministre responsable, n'essayait pas un mot pour la défendre, et au lieu de dire alors pour son système de bataille ce qu'il vient dire aujourd'hui, aux grands applaudissements de la majorité, il laissait tranquillement honnir et maudire la commission pour élever sa personne sur les ruines dispersées et flétries de ses bienfaiteurs.

Mais ce reproche, si grave qu'il soit au point de vue de la morale vulgaire et de la stricte loyauté, ce reproche est bien secondaire à côté des accusations formulées dans l'écrit dont le citoyen Barthélemy Saint-Hilaire a donné lecture, et que le citoyen Ledru-Rollin a rendu encore plus précises. Qu'a dit le citoyen Barthélemy Saint-Hilaire? Qu'a dit le citoyen Ledru-Rollin au général Cavaignac? Ils lui ont dit l'un et l'autre que la préoccupation constante, exclusive de la commission avait été de prévenir les funestes journées de juin, et d'éviter de répandre du sang. Dans cela, que voulait la commission? Empêcher l'érection des barricades, les détruire successivement, si les insurgés parvenaient à en établir, afin de ne pas rendre, par l'inaction, la résistance formidable.

Dans ce but sage et humain, chaque membre de la commission donna son avis; mais le général Cavaignac fit prévaloir des idées différentes de celles qu'exprimaient le citoyen Lamartine, comme les citoyens Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, comme le citoyen Barthélemy St-Hilaire, et la commission exécutive s'inclinant tout entière devant l'expérience du général Cavaignac, lui confia la direction exclusive de toutes les forces militaires du pays pour triompher de l'insurrection.

Or, qu'arriva-t-il de cette concession faite au plan du ministre de la guerre, devenu plus tard chef du pouvoir exécutif? Ce qu'il arriva, on le sait: Paris fut inondé de sang; d'héroïques combattants de février furent moissonnés par centaines; l'armée fut décimée et la France perdit, dans un combat de rues, plus d'illustres généraux que n'en avait coûté aucune des batailles de la République et de l'Empire.

D'autres accusations plus précises viennent encore aggraver la position du général Cavaignac; mais, hélas! ses amis ne pouvaient l'abandonner; ceux pour lesquels il a tout sacrifié, honneur, humanité, avenir peut-être, n'ont pas jugé à propos de briser sur l'heure l'instrument dont ils peuvent encore avoir besoin. Mais son jour viendra, plus tôt que beaucoup ne le pensent; et quand abandonné, trahi, condamné de ceux sur lesquels il s'appuie aujourd'hui, il tournera ses regards suppliants vers le peuple, il sera trop tard! L'Assemblée peut lui donner un bil d'indemnité, mais la France l'a jugé et son arrêt est irrévocable. L'élection du 10 décembre prouvera si nos prévisions étaient justes.

Ah! si cette amnistie pouvait s'étendre à tous les coupables, à toutes les victimes égarées de juin, le peuple aussi pourrait oublier ses griefs et pardonner à son tour.

Les Fêtes du Peuple.

Nous avons joué de la flûte et vous n'avez pas dansé. (Ev. selon saint Luc.)

Alors que nos mères nous berçaient sur leurs genoux, souvent elles nous ont parlé de ces fêtes patriotiques, où la nation tout entière tressaillait d'allégresse, quand la France se levait comme un seul homme, après avoir brisé les fers de l'esclavage, fit monter jusqu'aux cieux l'hymne de la liberté.

Que sont devenus ces beaux jours de la République? qu'est devenue cette joie populaire qui remplissait tous les cœurs aux fêtes de la fédération et de la fraternité?

Ah! c'est que le peuple a été depuis si souvent abreuvé d'

mertume et de déceptions, c'est qu'il a payé si cher le privilège de l'expérience, qu'il n'ose plus se livrer à la joie.

Et que lui font à lui les fêtes de la fortune, dont il solde tous les frais?

Que lui fait à lui cette constitution bâtarde, qui ne lui reconnaît que le droit de mendier à votre porte?

Est-ce pour cet avorton, qu'il a présenté sa poitrine aux balles des soldats de la royauté?...

— Chantez, nous ont-ils dit, chantez et réjouissez-vous!...

— Comment chanterions-nous, quand nos frères sont dans les fers?

Comment chanterions-nous quand le plus pur de notre sang rougit encore les rues de nos cités?

Le peuple se réjouira-t-il pour un morceau de pain que vous lui restituez aujourd'hui, quand il sait que demain la misère est à la porte?... — Il attendra que vous veniez à lui franchement et que vous lui tendiez une main fraternelle et purifiée.

Et voyez où nous en sommes venus en peu de mois!... — Le pauvre appelle la guerre à grands cris, il appelle la guerre qui pèse tout entière sur lui seul, afin qu'elle le débarrasse de ses enfants qu'il n'a pu se résigner encore à étrangler de sa propre main.

Mais la guerre elle-même ne peut remédier à rien, elle ne peut qu'achever votre ruine et amener, par une plus prompte catastrophe, ce socialisme qui seul peut sauver le monde, et contre lequel vous vous raidissez en vain.

Attendez-vous que l'heure du salut soit passée; attendrez-vous que le peuple vous réponde comme il a répondu à deux dynasties de rois: « Il est trop tard! »

Quand vos trois millions de mendiants descendront affamés sur vos places publiques, réclamant du travail et du pain, leur répondrez-vous par la mitraille de vos canons? — Ah! si vous le faites, malheur à vous!... — C'est par le sang des martyrs que le christianisme a triomphé, c'est par le sang des martyrs que le socialisme vaincra.

Revenez, revenez à des sentiments d'amour et de fraternité; rendez à la liberté nos frères égarés par la misère; proclamez l'amnistie et le pardon, et vous aurez donné au peuple une fête selon son cœur. Vous le verrez alors se réjouir au milieu de sa détresse, parce qu'il aura entrevu des jours meilleurs pour l'avenir.

Et vous-mêmes, vous sentirez vos cœurs soulagés et consolés, parce que vous aurez accompli ce précepte du Christ: « Si votre frère a quelque chose contre vous, laissez-là votre offense devant l'autel, et allez premièrement vous réconcilier avec votre frère. »

Bonne foi des Monarchiens.

L'avant-dernier banquet de la démocratie lyonnaise comptait environ deux mille cinq cents convives, celui de dimanche se composait de près de sept mille personnes, et si le clos eut été plus grand, ce nombre eut été triple. Plus de SIX MILLE cartes ont été refusées!

Veut-on savoir maintenant avec quelle insigne mauvaise foi le *Courrier de Lyon* fait le compte-rendu de cette réunion fraternelle?

Qu'on lise les lignes suivantes:

« Comme toutes les choses de ce monde, les banquets passent de mode. Ces réunions, où l'on s'attable pour manger du veau et écouter des discours beaucoup plus indigestes que le dîner, paraissent avoir fait leur temps; plus on les multiplie, plus elles perdent de leur importance.

« Celle d'hier, pour avoir attiré dans les prairies de Villeurbanne une certaine affluence de curieux et de pauvres diables qui traitaient tout haut d'aristo (c'est l'abréviatif en usage aujourd'hui), les démocrates socialistes qui devaient à vingt-cinq sous par tête, n'a pas causé la moindre émotion dans notre population.

« Ce banquet a eu lieu à la face du ciel dans un enclos appartenant au chemin du Sacré-Coeur; ce qui s'y est dit, nous l'ignorons; mais les toasts ont dû être violents; car, à diverses reprises d'immenses applaudissements ont fait retentir les échos dalentour.

Cependant, on nous assure qu'il en a été porté deux forts significatifs. On aurait but à la mort des aristocrates et à la vengeance. Nous désirons fort être démentis.

Notre population s'est très-peu émue de cette manifestation qui est passée presque inaperçue.

Le *Courrier* sait tout aussi bien que nous qu'IL EN A MENTI; mais peu lui importent les moyens, pourvu qu'il atteigne son but! La calomnie, Bazile; la calomnie! Vains efforts; la vérité s'est fait jour, et cette dernière arme des royalistes se brisera comme les autres dans leurs mains impuissantes.

Le Peuple Souverain en police correctionnelle.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Hier les nuages se cachaient, le soleil brillait, tout était autour de nous sympathie, amitié, fraternité; nous n'entendions de tous côtés que des vœux de bonheur et de régénération, que des paroles d'encouragement et d'espoir; nous avions un ciel bleu sur nos têtes, des regards sympathiques partout où nos regards pouvaient s'étendre, et entre chaque discours de nos frères, les accents de nos chants patriotiques répétés par sept mille voix dont pas une n'eut

songé à les travestir, à les profaner.

Nous avons passé aujourd'hui notre temps sur la sellette de la police correctionnelle, au milieu d'un cercle de hussards assez mal disposés pour le *Peuple Souverain*, dans une atmosphère de chicane et de procédure, condamnés à tenir l'oreille ouverte et le front baissé devant la glorification d'une juridiction monarchique que notre magistrature républicaine semble toujours heureuse d'appliquer.

Cette juridiction, la voici:

Supposez un instant, ami lecteur, que vous êtes journaliste, et que, fidèle à la mission que vous avez acceptée d'écho de toutes les plaintes, défenseur de toute oppression, vous ayez ouvert vos colonnes à une réclamation que vous croyez fondée, à une critique, que vous pensez vraie, d'abus contre lesquels la presse est souvent pour beaucoup d'entre nous, le seul moyen de répression. Si les termes n'ont pas été bien médités, bien calculés, de façon à ce que la personne dont on se plaint ne puisse avoir le droit d'y voir une injure, le directeur-gérant est cité devant le tribunal de police correctionnelle, et là, vous croyez peut-être qu'il lui sera permis de venir expliquer sur quoi sa conviction est fondée ou sur quelles trompeuses apparences son erreur repose, et d'offrir dans tous les cas des gages irrécusables de sa bonne foi? Non! il aura dans les mains des lettres signées par les citoyens les plus connus et les plus recommandables, il sera venu à l'audience escorté de témoins prêts à confirmer par serment les assertions déjà écrites et signées par eux; ce n'est point de cela qu'il s'agit, la preuve ne fait rien à l'affaire, le tribunal n'a pas à s'inquiéter de sa bonne foi de journaliste, la loi prononce que la preuve n'est pas permise, et le tribunal applique la loi.

Mais ce n'est pas tout encore: vous croyez peut-être que la rigueur de la loi est tempérée par quelques paroles conciliatrices, qu'hommage au moins est rendu à l'inexpérience qui a pu égarer votre bonne foi? vous croyez peut-être qu'on sera disposé à accorder quelque courage et quelque désintéressement à celui qui, chaque jour, joue son repos, sa fortune, sa réputation et sa liberté pour la cause de ses principes et par dévouement à une fraternelle solidarité? Non pas: le brave, c'est celui qui vous défie à un combat où vous ne pouvez vous défendre; le brave, c'est celui qui, ayant à choisir entre deux juridictions, choisit celle où son adversaire doit venir sans armes et vaincu d'avance.

Assaisonnez le tout de quelques tirades rouflantes comme au temps des défaites monarchiques et de distinctions mensongères entre la République honnête et la nôtre qui, probablement, ne l'est pas aux yeux de ces gens-là, et vous aurez le tableau de tous les procès de presse en police correctionnelle.

Cette fois, les singularités que nous avons remarquées sont une attaque digne des Bellart et des Marchangy, de la part du procureur de la République démocratique, contre l'organe de la démocratie lyonnaise, et une phrase qui nous a quelque peu surpris, c'est que si des officiers s'étaient permis de travestir notre *Marseillaise* dans un lieu public, le mal ne lui paraissait pas fort grand! Pensez cela, si votre conscience ne vous ne le reproche pas, dites-le même hors de l'audience; mais quand vous siégez dans votre fauteuil officiel, quand vous portez la robe garnie d'hermine et la toque galonnée que vous a donné la République, il serait plus digne de mieux peser ses paroles.

L'auditoire était émaillé des colbaks bleus et des habits blancs des hussards; si cette démonstration militaire, si la menace de charger à fond avait pour but d'intimider le citoyen Juif, notre défenseur, le but a été complètement manqué; rien n'a pu le faire sortir de la ligne ferme, sage et modérée qu'il s'était tracée à l'avance; il aurait pu aussi faire appuyer sa plaidoirie de quelque démonstration plus nombreuse et plus puissante que celle de l'état-major d'un régiment de cavalerie! Nous sommes venus seuls, pour entendre notre condamnation; nous n'en murmurons pas, nous l'expliquons à nos lecteurs, nos devanciers nous ont donné l'exemple de la persévérance et de la résignation; nous les imiterons, mais nous n'aurons pas si longtemps à souffrir.

En voyant repousser les moyens sur lesquels notre avocat s'appuyait pour obtenir notre renvoi devant le jury, où nous aurions eu le droit de produire nos preuves, nous avons annoncé séance tenante notre intention d'interjeter appel.

Banquet démocratique et social du 26 novembre.

Dans notre compte-rendu du banquet socialiste du 26 de ce mois, nous avons oublié de reproduire les lettres ci-dessous:

Aux citoyens membres de la commission du banquet démocratique du 26 novembre.

Citoyens,

Je me trouve très honoré que vous ayez bien voulu songer à moi pour assister au banquet démocratique de votre ville.

Il m'est malheureusement impossible de répondre à votre fraternelle invitation.

Lisez les séances de l'Assemblée, et vous verrez que nous ne sommes presque plus jamais en nombre. C'est donc un devoir pour les Républicains de ne pas abandonner leur poste. Et croyez-le, il ne faut pas moins qu'une raison aussi grave, pour me priver d'aller communier avec la démocratie de Lyon.

Veillez croire à mes sentiments fraternels,

SCHWELGER.

Citoyens,

J'aurais eu beaucoup de plaisir à me rendre à votre invitation pour votre banquet socialiste du 26, et j'éprouve un vif regret de me trouver dans l'impossibilité absolue d'aller m'associer à vos vœux patriotiques.

Salut et fraternité.

CABET.

(Liste des Toast.)

Toast porté par le citoyen Ch. Villa.

A l'association fraternelle des travailleurs de la campagne.

Citoyens, un des plus graves penseurs de notre époque, l'athlète infatigable et dévoué du véritable socialisme, l'a dit naguère : « Ce qu'il faut au peuple, ce que le peuple attend, ce ne sont plus des promesses, ce sont des moyens. »

Eh bien ! ces moyens, il est temps que le peuple les trouve en lui-même, car il ne peut plus rien espérer, il ne peut plus rien attendre de ceux qui le gouvernent.

Comme les travailleurs des villes, les travailleurs des campagnes ont eu leur large part de belles promesses ; comme eux, ils ont aujourd'hui leur part de déception.

Qu'ils atteignent donc par l'effort continu d'une volonté ferme et persévérante le but qu'a marqué la Révolution de février ; cette Révolution qui, je le répète, a tant promis et si peu tenu.

Travailleurs des campagnes, ne repoussez plus ceux qui vous font entendre le langage presque inconnu pour vous de la science sociale.

Le progrès est infini... Du jour où, par la loi du plus fort, vous fûtes asservis sous l'exploitation inhumaine d'une portion de vos semblables jusqu'à aujourd'hui, chaque âge du monde a marqué pour vous une transformation dont le dernier terme doit être votre affranchissement complet.

Il y a dix-huit siècles que le premier philosophe égalitaire, le Christ, a brisé la loi qui faisait d'une partie des hommes, des esclaves inintelligents assimilés à la brute.

Il y a soixante ans bientôt que nos aïeux, les sublimes révolutionnaires de 89, ont brisé la loi qui faisait d'une partie de leurs frères des serfs et des vassaux.

Qui brisera la loi qui fait encore d'une partie de nous des plébéiens et des préteurs?... Un avenir prochain nous le dira.

L'heure de la liberté réelle ne peut tarder à sonner. Inscuse ! celui qui croirait pouvoir dire au flot généreux des idées humanitaires : Tu n'iras pas plus loin !

Travailleurs des campagnes, vous êtes encore esclaves ! esclaves du capital.

Vous êtes encore serfs et vassaux !

Serfs et vassaux de l'usure, du fermage, de l'intérêt !

Ceux qui vous exploitent, nous combattons au nom du principe sacré de la propriété. Savez-vous quelle propriété ils entendent ? La leur d'abord ; puis la vôtre qui, si minime qu'elle soit, vient à un jour donné grossir leur patrimoine.

Nous, nous voulons la propriété accessible à tous.

Associez-vous ! travailleurs de la campagne, et vous recueillerez les bienfaits immenses que nous dénie un système qui n'a rien su faire pour vous ! qui a refusé d'organiser le crédit, de mettre enfin dans vos mains l'instrument du travail.

Par l'association, vous économisez les moyens producteurs et vous augmentez les produits !

Tous chefs, tous égaux, tous intéressés ; il n'y a plus de déperdition de forces.

Ces prés, ces champs, ces vignes, dont, malgré vos sueurs, chaque jour vous enlève une parcelle ; qui, grevés qu'ils sont par l'usure, vous échappent quelquefois complètement après toute une vie de labeur, vous appartiendront enfin nets et liquides le jour où vous les aurez fécondés par la réunion de toutes vos forces.

Alors vous serez réellement et saintement propriétaires ; mais, ne l'oubliez pas, le capital qui donne la propriété légitime, c'est le travail !

A l'association !

Toast porté par le citoyen Guadin :

Je porte un toast au neveu de son oncle.

Citoyens, dans mon ardent amour pour les races illustres qui ont régné sur ma patrie, je voudrais embrasser tous les nobles proscrits qui disent leur douleur aux échos d'une rive étrangère. Mais le peuple, en un jour de mauvaise humeur, a lancé sur la mer d'exil le vaisseau qui portait ces augustes têtes ; et de tant de glorieux débris, nous n'avons sur la terre de France que l'héritier direct des bottes à l'écuylère et du petit chapeau...

C'est donc sur ce rejeton prédestiné que je repèterai toute ma sympathie. — Mes sentiments sont les vôtres, j'en suis sûr. Ausi, certain de votre approbation, je lui porte une santé.

L'envie s'attache à mon héros !

On l'a dénaturé...

Ainsi, par exemple, on l'a représenté sous la forme d'un âne !... Eh bien ! de bonne foi ! j'en appelle à tous ceux qui l'ont vu, de près ou de loin ?

Le portrait est-il ressemblant ?

On lui conteste la capacité !... Je voudrais bien voir l'un de ses détracteurs, face à face avec un aigle indocile, forcé de l'apprivoiser et l'apporter de Londres à Boulogne ?

Citoyens, ne nous laissons point égarer par des déclamations anti-traditionnelles. Le sang ne peut se démentir, Louis est l'admiratif d'un grand nom, il est l'héritier d'un chapeau, cela suffit.

Que si pendant vingt ans le génie héréditaire l'a délaissé en faveur du pensionnaire de Metternich, la mort de ce dernier l'a réintégré dans ses droits primitifs ; car vous savez que, d'après les règles de notre impérissable législation, le génie, aussi, se transmet par voie de testament.

L'oncle de notre héros a, durant quinze années, remué ciel et terre pour donner aux Français le plaisir de rosser l'aristocratie anglaise. Eh bien, le neveu connaissant le faible de notre nation pour cet exercice, a étudié, sur les épaules même des chartistes, la manière de s'en servir... Il est vrai que ce n'est pas tout-à-fait la même chose, mais comme il était l'ami intime des gentlemen, on n'aurait pu raisonnablement exiger de lui davantage.

Je pourrais vous citer ses exploits carnavalesques d'Eglinton, les œuvres littéraires au bas desquelles il a posé son nom ; mais j'ai hâte d'arriver à un ordre de faits encore plus sérieux.

Ce qui caractérise plus particulièrement notre époque, c'est la misère. Vous savez que tous les juifs du royaume de la finance ont été appelés pour porter un remède à cet état de choses.

Vous savez aussi que les Turgots d'Israël n'ont, jusqu'à ce jour, rien trouvé, sinon le moyen de gagner pour leur propre compte quelques millions de plus. Donc, l'escarcelle nationale attend encore son Messie. Eh bien ! notre héros a un moyen tout particulier de mettre un terme à la misère, un moyen à lui, mais un moyen sûr...

C'est un vieux de la Bérésina qui me l'a dit.

Écoutez :

Courez ! saluez la vaste admiration du peuple français pour tout ce qui rappelle le son oncle, le prince Louis a imaginé de décréter (sitôt qu'il sera investi du pouvoir) que tout citoyen soit revêtu de la redingote grise, chaussé de bottes historiques et coiffé du petit chapeau.

Tous les citoyens... comprenez-vous ? Combien d'ouvriers vont être employés pour cette confection ?

Plus de bras innocents ! L'abondance va renaitre !

La prospérité croissante pourra enfin devenir une vérité.

La sollicitude du prince ne s'en ira pas là. Elle s'étendra sur tous, constamment et sans distinction. Désormais, en entrant dans la vie, chaque Français aura, dans sa poche, un bâton de costable.

Au neveu de son oncle.

Toast porté par le citoyen Gros (Pierre).

A l'émancipation des travailleurs par le crédit mutuel.

Depuis des siècles, le travail se débat sous l'étreinte impitoyable du monopole et du capital ; mais depuis 89, la lutte s'est engagée plus énergiquement entre ces deux termes opposés de l'état social, et la question est nettement posée entre eux.

Le travail subira-t-il plus longtemps les conditions impossibles du monopole et du capital ? non certainement. Les travailleurs le savent aujourd'hui : dire monopole, c'est dire droit exclusif d'exploitation ; dire capital, c'est dire droit d'usure et de suzeraineté ; en d'autres termes, c'est dire droit de vivre sans rien produire !... Le travail, c'est le Christ crucifié.

Citoyens, soyez-en convaincus, l'heure de la délivrance est proche ; Dieu, en créant l'homme à son image ne lui a pas donné en vain un rayon de sa souveraine intelligence, l'homme a compris enfin que si le travail est la loi naturelle, nul ne peut s'y soustraire, que travailler c'est créer, et que, partant, à chacun appartient la valeur réelle et entière de son produit.

D'où il suit naturellement que pour chaque travailleur, disposer de son produit c'est l'échanger contre des produits équivalents, et que dès lors, attribuer un droit d'usure au signe d'échange, c'est par cela même constituer le monopole et l'usure.

Organiser le travail, c'est organiser l'échange, c'est-à-dire le crédit mutuel ! Le jour où les travailleurs auront constitué entre eux l'association du crédit mutuel, ce jour sera marqué par l'effacement des derniers vestiges de la féodalité financière et du monopole industriel, il ouvrira à l'humanité une carrière illimitée de richesse et de liberté.

Citoyens, à l'émancipation des travailleurs par le crédit mutuel.

Toast porté par le citoyen Guillaume Vincent :

A l'enthousiasme révolutionnaire !

Oui, citoyens, à cet embrasement de l'âme qui enfante les dévouements sublimes et sauve les peuples.

A cette vertu que possédaient si bien nos pères, et dont nous semblons déshérités. En effet, nos fronts sont sans animation et nos regards n'ont que de passagers rayonnements du feu sacré ! Notre époque a produit de profonds penseurs, d'habiles dialecticiens, de savants économistes, gens poursuivant avec prudence de pacifiques réformes. Mais combien les hommes de dévouement et d'abnégation sont rares !

L'enthousiasme seul produit les grandes choses. Les raisonnements à froid auront leur place quand nous aurons déblayé le sol et qu'il s'agira de poser les assises du nouvel édifice social ; mais aujourd'hui il s'agit de poursuivre la démolition du vieux monde des privilèges et des iniquités ; et pour cette œuvre, l'ardeur et l'intelligence sont nos plus puissants auxiliaires. Avant que l'on ait démontré par un syllogisme que l'homme a droit à la liberté, un sentiment inné nous l'avait dit ; avant que la science ait prouvé que les lois d'une sage économie sociale conduisent à l'égalité, notre esprit et notre cœur étaient déjà pénétrés de cette vérité.

Oui, c'est de l'enthousiasme que sont nées les grandes pensées et les nobles actions qui ont honoré le monde. C'est l'enthousiasme qui poussait Léonidas à se dévouer aux Thermopyles pour sauver sa patrie.

C'est l'enthousiasme qui portait les Gracchus, ces fils de patriciens, à se dévouer pour les prolétaires de Rome.

C'est par l'enthousiasme que les chrétiens confessaient la foi égalitaire en présence du supplice.

C'est l'enthousiasme qui, en 92, à l'aspect des crimes de la royauté, fit prononcer par la Convention nationale l'abolition de la monarchie et la proclamation de la République.

C'est l'enthousiasme qui animait les comités de salut public, quand il décrétait les grandes mesures qui ont sauvé la France.

C'est l'enthousiasme qui dictait à Robespierre cette réponse sublime, à ceux qui voyaient la ruine des colonies dans l'abolition immédiate de l'esclavage : *Périsse les colonies plutôt qu'un principe !* C'est l'enthousiasme qui faisait accepter au commandant Schwarzin une mission d'héroïsme donnée en ces termes : « Schwarzin, allez avec quelques soldats garder ce passage ; vous vous y ferez tuer, mais l'armée de la République sera sauvée. » Et Schwarzin mourait comme l'avait ordonné Kleber ; mais le but était glorieusement atteint.

C'est l'enthousiasme enfin qui électrisait ces marins du *Vengeur*, dans leurs résistances désespérées et leur inspirait le dévouement sublime de s'abîmer au sein des flots plutôt que de se rendre aux ennemis implacables de la République.

La révolution de Juillet eut quelques jours d'enthousiasme, mais il s'éteignit bientôt sous le souffle glacé d'une nouvelle royauté. Cependant, quelques hommes d'élite en gardèrent le foyer dans leurs cœurs.

L'enthousiasme a fait les journées de juin 1832, d'avril 1834, de mai 1839, et enfin la révolution de Février ! Et puis nous sommes retombés las et rebutés en voyant la contre-révolution ressaisir le pouvoir.

L'enthousiasme sacré vient réchauffer nos âmes ! Nos lottes ne sont pas finies ; l'ennemi n'est pas terrassé ; nous avons besoin de ta sainte chaleur. La Pologne gémit toujours sous l'étreinte du tyran moscovite ; les deux Ferdinand de Naples et d'Autriche se baignent dans le sang du peuple ; le despote de la Prusse médite de pareils forfaits. Oh ! volons bientôt au secours de ces peuples qui se sont levés à notre exemple et ont compté sur notre dévouement fraternel !

Le sang de la Pologne, de l'Italie et de l'Allemagne a coulé ; vengeance ! Robert Blum et Messenhauer ont été assassinés ; vengeance ! Des républicains tombent de l'autre côté des Pyrénées sous les balles de Narvaez ; vengeance ! Et s'il est vrai que le gouvernement français ait livré ces nobles proscrits à leur bourreau ; infamie et malédiction sur lui !

Une dernière fois, citoyens, à l'enthousiasme qui élèvera notre courage et du dévouement à la hauteur de notre mission révolutionnaire !

Toast porté par le citoyen Ducoudray jeune :

A l'amnistie de tous les détenus politiques,

Citoyens, en présence d'une assemblée aussi nombreuse, il est bien audacieux à moi de monter à cette tribune, où déjà de grandes pensées se sentent fait entendre ; ma faible voix ne trouverait d'écho, si le sentiment qui m'anime n'était, je le sais d'avance, celui de votre cœur.

En portant mon toast à l'amnistie pleine et entière de tous les détenus politiques, c'est un toast de fraternité et de justice ; unissons-nous donc et demandons la mise en liberté de tant de cœurs généreux ; adressons nos vœux et nos demandes à l'Assemblée nationale, disons lui que le peuple veut l'amnistie, disons aux représentants du peuple qu'ils tourment leurs regards du côté de Vincennes ; là, se trouvent renfermés dans les cachots des citoyens appartenant à cette phalange que la France honore et compte parmi ce qu'il y a de plus dévoués à la cause du peuple ; disons leur qu'ils tourment leurs yeux sur les pontons ; là, ils verront une masse de courageux soldats républicains, qui ont été un moment entraînés par des émotions politiques, suite inévitable de notre glorieuse révolution, et exaspérés par la misère et la crainte de la faim ; disons donc à nos représentants qu'ils jettent un dernier regard sur la place publique, là se trouvent des veuves, des orphelins et des vieillards, réduits à l'affreuse misère par l'absence du seul soutien, du seul appui de la famille ; qu'ils écoutent donc la voix de ces infortunés, qui attendent chaque jour le retour de celui qui est leur appui.

Citoyens, c'est leur notre devoir que réclamer justice pour tous, si notre voix n'est pas écoutée, transportons nos cœurs dans les cachots qui renferment tant de souffrances, allons retremper nos âmes auprès de ceux dont les sympathies ardentes pour le peuple les ont rendus victimes d'une détention arbitraire.

A l'amnistie pleine et entière de tous les détenus politiques.

Toast porté par le citoyen Renaux, rédacteur en chef du *Peuple Souverain*, au nom de la rédaction du Journal :

A tous les martyrs de l'idée sociale, depuis le Calvaire de Jérusalem jusqu'au donjon de Vincennes.

A tous les démocrates qui, depuis dix-huit siècles ont souffert, ont com-

battu et sont morts pour préparer l'avènement de l'ère si longtemps, si impatiemment désirée de la délivrance générale de l'humanité.

Que de sang il a fallu pour fertiliser le sol, pour féconder la semence ! Que de nobles cœurs brisés ! que de hautes et sublimes intelligences éteintes dans ce long et terrible combat de l'erreur contre la vérité, de la justice et la liberté contre l'aveugle et barbare despotisme !

Que de verroux se sont rouillés sur la pensée captive ! Que de haches se sont émoussées sur les échafauds sanglants de toutes les tyrannies !

Mais l'idée a survécu à toutes les persécutions, aux verges de plomb, aux ongles de fer, torturant le corps sans rien enlever à l'âme de sa divine énergie ; elle a trompé la vigilance des géoliers, elle a triomphé de la farouche obstination des bourreaux.

Chaque siècle, chaque pays a eu ses armes contre l'idée. Ici on l'étouffe, là bas on l'exile, plus loin on la brûle, ailleurs on la pend ; on la pourchasse, on la traque parfois de montagne en montagne, de forêt en forêt, comme une bête fauve. Un grand silence se fait tout à coup dans le monde ; est-ce que l'idole est morte alors ? Non ! une tête est restée debout, un cœur généreux bat encore ; l'idée y a trouvé un asile ; et de ce sanctuaire mystérieux l'idée s'élance et se transmet aux générations, plus vivace, plus radieuse, plus indestructible, plus immortelle que jamais.

L'idée aussi apparut un jour à Lyon ; elle jeta ses reflets flamboyants sur l'immortel drapeau de novembre et d'avril, dans cette mémorable devise encore présente à la mémoire, empreinte dans tous les cœurs des travailleurs démocrates de notre cité industrielle : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*. Mais les temps n'étaient pas encore arrivés ; le canon tua le droit, des cachots étouffèrent la vérité.

Il y a quinze ans de cela, et les cachots nous ont rendu leurs victimes ; un arbre expiatoire s'élève où a coulé le sang des martyrs, et l'idée se proclame hautement, à la face du ciel, devant des hommes plus décidés encore aujourd'hui que jadis à ne point la laisser périr.

Une arme restait encore contre l'idée, l'arme des lâches et des impuissants : la colonie ! c'est l'arme du siècle où nous vivons. Cette arme, dans la main de nos ennemis, s'émoussera comme toutes les autres. Le dévouement sincère, la foi ardente ne reculeront pas plus devant ces paroles qui ont pour but de tuer l'honneur, que devant la balle qui déchire une poitrine.

A vous tous donc, démocrates calomniés dont on voudrait dénaturer les intentions, parce que vos actes sont inattaquables !

A toi, Robert Blum, noble et sainte victime du despotisme ombrageux et cruel ! à toi, dont toutes les aristocraties et leurs infâmes satellites cherchent à ternir la mémoire, parce que ton sang s'élève comme une honte et une menace criant vengeance contre ces tyrans dont la dernière heure a sonné !

A vous, généreux défenseurs du peuple, qui mangez le pain de l'exil, loin de votre chère patrie, sur le sol aristocratique de l'Angleterre ! A vous, prisonniers de Vincennes, dont on cherche à salir le nom ; parce qu'ils savent bien, ces ennemis du progrès, que dans vos consciences pures et inébranlables, l'idée résisterait aux séductions du pouvoir, comme elle a résisté aux tourments de l'exil et aux rigueurs des cachots.

A vous tous, penseurs de tous les temps, de toutes les religions et de tous les pays, qui avez eu à souffrir des persécutions et les injustices des puissants du monde.

A Messenhauer ! aux victimes de Milan, de Naples, de Messine, de Vienne, de Prusse, de Pologne !

A tous les martyrs de l'idée sociale, depuis le Calvaire de Jérusalem jusqu'au donjon de Vincennes !

Toast porté par le citoyen Beauvoir, ex-caporal :

A l'union sincère du peuple et de l'armée !

Citoyens,

Les soldats sont nos frères : lorsque la mère-patrie les appelle à la défense du pays et de nos libertés, ils partent avec de nobles et généreux sentiments pour remplir cette mission sacrée ; ils se rappellent qu'ils ont laissés dans les rangs du peuple, où ils doivent retenir un jour, un père, une mère, des frères et des sœurs qui leur tendent les bras !...

Le temps n'est plus, et ne peut plus être, où le despotisme faisait du soldat un instrument d'oppression et de tyrannie. La révolution de Février, en consacrant les droits du peuple a consacré ceux de l'armée, et bientôt le peuple et l'armée, unis de cœur et d'action, arriveront, par de patriotiques efforts, à la solution du problème social, dont dépend le bonheur des nations !

Toast porté par le citoyen J. Charavay :

A l'union de toutes les associations ouvrières !

Il faut enfin le proclamer : après avoir meurtri l'humanité, couvert la terre de ruines, l'individualisme a fait son temps ! Partout les travailleurs secouent le joug de l'exploitation devenu insupportable ; partout les citoyens de la même corporation s'associent pour retirer tout le fruit de leur travail, en supprimant les intermédiaires parasites.

Mais ce n'est là que le premier pas ; il reste encore une noble tâche à accomplir, c'est la fusion de toutes les corporations ouvrières, par un lien de solidarité qui les rattache ensemble d'une manière indissoluble. Alors, la grande famille des travailleurs sera constituée, et son union sera si énergique, ses rangs si serrés, qu'elle pourra délier tous les efforts des exploités.

A l'union de toutes les associations ouvrières !

Les beaux esprits de la réaction.

Le premier Paris ne suffit pas au dévergondage de pensée et de langage qu'affectent les journaux de la réaction, il leur faut encore le feuilleton ; cela fait aller leur petit commerce. Une de ces feuilles publiées en ce moment un Feuilleton où l'auteur prétend peindre les ouvriers de Paris. Voici ce qu'il en pense ; nous recommandons cette lecture aux honorables citoyens qui ne sauraient s'offenser d'être insultés par ceux qui ne veulent pas les connaître pour les apprécier :

« Cette antipathie contre tout ce qui a une apparence évangélique, est poussée chez l'ouvrier jusqu'au mépris. L'esprit philosophique du XVIII^e siècle, après avoir porté le ravage et la mort au sommet de l'arbre social, s'est abattu sur les dernières branches. C'est au point qu'aujourd'hui beaucoup de pauvres gens élèvent leurs enfants dans une ignorance systématique de la religion. Quelques-uns admettent seulement qu'ils doivent écouter quatre sermons du curé ou du vicaire pour faire leur première communion, formalité regardée par eux comme un simple point de démarcation entre l'enfance et l'âge raisonnable.

« Ce n'est pas dépravation chez les ouvriers, c'est abrutissement. »

Il est inutile sans doute de faire observer que la feuille qui publie ces lignes est royaliste et qu'elle recommande la candidature du citoyen prince Napoléon Bonaparte.

Du reste, le bel esprit de la réaction ne ménage pas plus la jeunesse bourgeoise que les ouvriers. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« A Paris, la plupart des collégiens, — nous rangeons sous cette dénomination tout ce qui paie les droits universitaires, — ont tous les vices des valets. — Ils sont cyniques, cruels, calomnieux et rampants. Cyniques partout et toujours, cruels envers les faibles d'entre eux, calomnieux et rampants à l'égard de leurs maîtres. Si on jugeait une génération d'après eux, on en aurait peur et horreur. »

Il est probable que l'auteur de ces misérables calomnies a été

élevé à l'une des écoles dont il nous fait le tableau. Mais nous serons moins sévères que lui et nous ne jugerons pas d'après lui la génération à laquelle il appartient. Nous aimons mieux croire qu'il n'est qu'une fâcheuse exception.

La peur des impériaux.

Les journaux réactionnaires ne cessent de répandre dans le public des bruits propres à augmenter la peur de nos modérés, à tel point, qu'il n'est pas de conte, quelque absurde qu'il puisse être, qui ne trouve créance auprès de quelques personnes.

Hier, c'étaient les membres les plus obscurs ou les plus nuls de la rue de Poitiers, qui, pour se mettre à l'abri d'un enlèvement nocturne, étaient obligés de changer de gîte chaque nuit.

Aujourd'hui, les importants racontent d'un ton mystérieux une entrevue qui aurait eu lieu entre le général Cavaignac, Lamoricière et le maire d'un chef-lieu de département. Ce maire, se trouvant à Paris, rencontra l'un des représentants de son département et il lui dit : Nous espérons que vous userez de toute votre influence, pour attirer au général Cavaignac les votes d'A..... — Dieu m'en garde! répondit le maire; nous sommes républicains, nous voterons tous pour Ledru-Rollin.

Le représentant, qui avait annoncé au général Cavaignac que la ville d'A..... lui était acquise, se hâta de prévenir le chef du pouvoir exécutif.

— Enfin, vous voilà donc, mon cher M. X..., dit le général, vous venez nous apprendre que la ville d'A..... est sincèrement dévouée à la République, et qu'elle votera en masse pour le candidat du gouvernement.

— Général, répond le maire avec sa rude ranchise, je l'ai déjà dit à N....., la ville d'A..... est dévouée à la République; voilà pourquoi elle ne votera pas pour vous, et j'emploierai toute mon influence pour faire donner le plus de voix que je pourrai au seul candidat qui représente la Révolution.

Grande stupefaction du général Cavaignac; mais, aussitôt le général Lamoricière, qui assistait à l'entretien, aurait dit :

« Prenez garde, M. X..., si vous aimez l'ordre, gardez-vous d'amener par une scission déplorable le triomphe du prince Louis; car s'il était nommé, la guerre des barricades recommencerait à Paris, et c'est nous qui la ferions. »

Sur ce, le maire aurait été congédié. Ce conte circule dans le public; les compères et les impériaux le colportent partout, pour accrédiiter dans l'opinion les espérances qu'ils fondent sur le succès de leur candidat.

Ces manœuvres indignes n'ont d'autre résultat que d'effrayer les timides, et l'on sait qu'ils sont en grand nombre à Paris. Acceptées par quelques habitants des départements, ces nouvelles se répandent et ne contribuent pas peu à faire douter de l'avenir réservé à la République. Le devoir des démocrates est de démasquer les auteurs de ces contes et de faire savoir partout, qu'il y a à Paris cent cinquante mille démocrates, décidés à mourir tous, jusqu'au dernier, plutôt que de se laisser ravir la conquête de Février.

LA PAROLE D'UN MINISTRE.

Il y a deux ou trois semaines, des associations d'ouvriers se sont présentées chez le citoyen Tourret, ministre du commerce, pour lui demander la concession des travaux du bâtiment qu'on doit construire pour la prochaine exposition des produits de l'industrie.

« Jamais, leur a répondu le citoyen Tourret, jamais sous mon ministère, on ne donnera de travaux au-dessus de 20,000 francs, autrement qu'en adjudication publique. »

Tout dernièrement, l'entreprise de bâtiment pour l'exposition a été donnée sans adjudication au citoyen Bellu, et les pauvres ouvriers, pressés par la misère, se verraient contraints de travailler aux prix qu'on daignerait leur offrir. Dans ce moment, nous connaissons des ouvriers menuisiers qui travaillent onze heures par jour pour 1 fr. 25 c.

Le citoyen Dufaure a dit à la tribune de l'Assemblée nationale que la République était entre deux écueils, entre ceux qui veulent un empereur et ceux qu'il a qualifiés d'anarchistes et qui ne voudraient pas de président. Le citoyen Dufaure aurait dû ajouter que les uns ne peuvent arriver à leur but qu'en renversant la Constitution, tandis que les autres peuvent y parvenir en l'améliorant par voie de révision. Les premiers sont des traitres, les seconds des progressistes. C'est sans doute une différence.

Le citoyen Dufaure a dit de plus, qu'en face des menées bonapartistes, des mensonges colportés en tous lieux, des prétentions anti-républicaines qui se reproduisent au nom d'un candidat, il était du devoir du gouvernement d'éclairer l'opinion publique. Nous sommes tout-à-fait de cet avis, mais dans ce cas il ne faut pas que le gouvernement soit dirigé par son intérêt particulier. C'est cependant ce qui arrive. L'influence du général Cavaignac, mise au service d'une candidature autre que la sienne, nous paraîtrait fort rationnelle et fort légitime; exercée à son profit personnel, elle nous semble condamnable. Ah! si le général Cavaignac avait su s'abstenir, s'il avait su opposer au nom du mannequin impérial un nom démocratique, quand bien même ce nom n'aurait pas été celui de nos préférences, nous aurions applaudi à sa conduite et nous aurions rendu hommage à ses intentions. Mais il n'en est pas ainsi, et nous ne pouvons pas plus croire à la sincérité du citoyen Cavaignac qu'à son désintéressement.

Nouvelles d'Italie.

NAPLES, 14 novembre. — Dans la matinée du 12, on avait embarqué sur deux vapeurs royaux 1,500 soldats pour Messine. Les commandants des flottes anglaise et française s'opposèrent au départ. Ce n'a pu être sans l'ordre de leurs gouvernements respectifs qui semblent montrer, à présent, quelque sympathie pour la cause sicilienne, malgré les doctrines professées par les organes du roi Ferdinand.

Le gouvernement a hésité un instant; ce ne sont pas, disaient, des troupes nouvelles, mais des dépôts de régiments qui sont déjà en fuite. Malgré ce raisonnement, les vaisseaux se placèrent en batterie et exigèrent le débarquement immédiat, menaçant, dans le cas contraire, de couler les vapeurs. Le roi espérait toujours gagner du temps par des négociations, mais les deux commandants menacèrent de plus fort, et les 1,500 soldats furent débarqués. Jugez de l'effet produit par cette reculade.

On s'attend ici à quelque horrible catastrophe. Les cruautés de Ferdinand ont mis le comble aux souffrances du peuple. La Calabre est en feu; il y a eu à Cozence une grande démonstration populaire, à la suite de laquelle de nombreuses arrestations ont été faites par les troupes royales.

Les affaires de Sicile touchent à leur fin, et l'on espère qu'elles auront une solution pacifique. (Contemporain.)

ROME, 18 novembre. — Monseigneur Mazaretti vient d'être nommé ministre, en remplacement de l'abbé Rosmini qui n'a point accepté.

Le colonel Joseph Gallini a été élu général de la garde nationale en remplacement de Regnano qui a pris la fuite. Rome est déjà en République. Le pape ne règne plus que de nom.

19 novembre. — Ce soir, les carabiniers, unis au peuple, précédés du drapeau du Cercle populaire et de leur fanfare harmonieuse, ont parcouru joyeusement les principales rues de la ville, comme pour prendre congé des Romains. Ils partent cette nuit pour leurs quartiers respectifs dans les provinces, d'où les avait fait venir l'ancien ministre de la police.

— Le Cercle populaire, qui est en permanence, s'est constitué centre de correspondance entre le gouvernement et les chambres; les dragons lui servent d'ordonnance à pied et à cheval.

NOUVELLES DE LA PRUSSE.

La situation ne change pas à Berlin. La crise se prolonge sans qu'il soit possible d'en entrevoir l'issue; seulement la contre-révolution semble gagner chaque jour plus de terrain.

Il n'y a pour ainsi dire plus d'autorité dans la capitale de la Prusse que celle du général Wrangel, qui use et abuse librement de sa dictature militaire. Presque chaque nuit on opère des arrestations en masse de personnes attardées dans les hôtels ou dans les cafés. Le commerce est anéanti, toutes les relations sociales sont interrompues; Berlin ressemble à une ville presque déserte.

Le magistrat de Berlin, dont l'attitude a été douteuse depuis l'origine des événements vient de faire une proclamation dans laquelle il se prononce presque ouvertement contre l'Assemblée nationale.

Le roi est toujours enfermé à Postdam. Il ne reçoit et ne veut voir personne. Les députations des conseils municipaux de Cologne, de Coblenz et de Trèves viennent d'être congédiés comme toutes les autres, sans avoir pu obtenir une audience.

On poursuit avec activité les préparatifs de l'ouverture des séances à Brandebourg. Un crédit de 20,000 thalers est consacré aux frais.

Les nouvelles des provinces varient. L'agitation a continué à Breslau, dans la journée et dans la soirée du 10, mais sans aboutir aux troubles que l'on annonçait. Le parti républicain a sonné le tocsin dans plusieurs églises de la ville, et a appelé le peuple aux armes. Il a même essayé de proclamer, dans une assemblée populaire, la déchéance du corps municipal, et l'installation d'un gouvernement provisoire; mais la garde nationale a occupé l'hôtel-de-ville et ses abords, et cette tentative a échoué.

A Magdebourg, deux officiers de la landwehr, qui avaient engagé leurs subordonnés à ne pas obéir aux ordres du gouvernement, ont été arrêtés, emprisonnés à la citadelle et doivent être traduits devant un conseil de guerre.

La ville de Düsseldorf a été déclarée en état de siège; le général Drigalski a ordonné la fermeture des clubs, l'interdiction de toute assemblée populaire, de toute réunion de plus de vingt personnes dans les rues, la dissolution et le désarmement de la garde nationale, et l'organisation de conseils de guerre pour juger ceux qui s'opposeraient à ces mesures.

A Bonn, la garde nationale a été déclarée dissoute, et l'on procède à des arrestations.

A Marienwerder, les paysans se sont levés pour marcher sur Berlin, et sont venus demander des indemnités de route au gouverneur. Plusieurs d'entre eux ont été arrêtés.

On voit que la répression s'exerce partout, que la contre-révolution gagne du terrain, et que la cause de la liberté est chaque jour plus compromise.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, 26 novembre 1848.

Les partisans de Cavaignac et de Bonaparte trouvent créance auprès de quelques bourgeois industriels, commerçants ou propriétaires, en faisant répandre le bruit que le commerce fleurira, que la confiance renaitra, que le travail enfin reprendra dès le moment où, sous le titre de Président, on aura donné un roi à la France.

Nous nous attacherons, dans une série d'articles, à démontrer que l'état politique du pays n'exerce qu'une influence très-légère sur les relations industrielles et commerciales.

Il faut rechercher dans un autre ordre, les causes du chômage de presque tous les ateliers et de la stagnation des affaires. C'est surtout dans l'organisation industrielle et commerciale du pays, que nous reconnaitrons la cause du mal.

Est-ce que sous le règne de Louis Philippe les crises industrielles effroyables ne venaient pas périodiquement attester la fausseté des principes économiques du laissez faire, du laissez passer? Et cependant la France était monarchique, disait-on. Un roi garantissait l'ordre matériel; la société n'était pas minée dans sa base par les doctrines que l'on qualifie de subversives, et malgré tout cela le crédit disparaissait, le travail manquait et l'échafaud se dressait à Buzançais pour trancher le noeud gordien de la misère.

Ceci suffira sans doute pour faire comprendre que la reconstitution d'une monarchie ne saurait nous sauver de la misère. Il faut recourir à d'autres remèdes violents.

— Le gouvernement est toujours dans l'attente officielle de la nouvelle de la mort de M. Louis Reybaud, consul général de la République à Haïti, et que l'on dit avoir été massacré par les noirs.

— On disait aujourd'hui que le gouvernement avait reçu la nouvelle de l'attaque de Montevideo par les troupes d'Orléans qui avaient été repoussées avec perte par les marins de l'escadre française descendus à terre.

— La brigade corse de la dévotion bonapartiste s'élève aujourd'hui au chiffre de 300 hommes; mais les ressources dont on peut disposer en leur faveur s'épuisent tous les jours, car leurs besoins ne sont pas moins grands que les nécessités imposées par la candidature du neveu de leur compatriote.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 25 novembre.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN MARRAST.

Il faut que je me justifie et devant vous et devant le pays. Je n'ai jamais voulu rapprocher le moment de ce combat; je me suis expliqué inopinément, et néanmoins vous avez vu que je me suis expliqué clairement; c'est que la vérité était là; c'est parce que j'avais des preuves. (Très bien!)

Entre nous il y a une question d'honneur, et si je vous ai demandé si vous me répondriez, c'est parce que je veux traiter en dernier lieu une question aussi sérieuse.

Nous discuterons ce soir, cette nuit si vous voulez, demain encore. Vos paroles ont une grande signification. Il faut savoir pourquoi votre ministre a manqué à ses devoirs; il faut savoir pourquoi cet ambitieux...

Quand nous en serons là, ce sera le soldat que vous entendrez. (Très bien!)

Les représentants descendent immédiatement de leurs bancs. Un grand nombre quitte la salle.

Le citoyen président. La séance est suspendue, elle sera reprise ce soir à sept heures et demie.

Plusieurs membres. Consultez l'Assemblée. Le citoyen président consulte l'Assemblée, qui décide que la discussion sera continuée immédiatement.

L'Assemblée est violemment agitée. Le citoyen Bixio, à la tribune.

Un grand nombre de représentants abandonne la salle. Le citoyen Bixio. Citoyens représentants, je ne viendrais pas prolonger ce débat, mais mon nom a été prononcé et je demande la permission de m'expliquer.

Le 25 juin, j'ai été en dissentiment avec le citoyen Lamartine et le général Cavaignac. Je croyais qu'il valait mieux attaquer de front les barricades. (Assez!) Je proteste contre cette pensée que dans ma conviction le citoyen Cavaignac serait un ambitieux qui aurait voulu arriver au pouvoir. J'honore le citoyen Cavaignac de toute mon estime, et je crois, comme au 23 juin, qu'il a sauvé la République. (Murmures à gauche.) Le citoyen président renvoie la discussion à huit heures. La séance est suspendue.

Séance du soir.

La séance est reprise à huit heures cinq minutes. Une grande agitation règne dans l'Assemblée.

Le citoyen président. Le citoyen Barthélemy Saint-Hilaire a la parole pour donner une explication.

Le citoyen BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. Citoyens représentants, si je monte à la tribune avant le citoyen Garnier-Pagès, c'est qu'ayant été plus particulièrement cité, il m'appartient de répondre en premier lieu.

Je dois dire quelle a été l'intention de mon récit; je vais le faire avec franchise.

Le citoyen Cavaignac avait en connaissance lui-même du contenu de ce récit. Ses amis m'ont demandé si, dans mon opinion intime, je nourrissais les pensées que m'a attribuées le général, c'est-à-dire si je l'avais soupçonné d'ambition. J'ai répondu, et je le répète encore, que jamais ma pensée ne fut telle. (Vives réclamations sur tous les bancs: — longue interruption.)

Je déclare très franchement que j'ai toujours répondu de la même manière; mais ce n'est pas une rétractation, c'est une confirmation. (Non! non!)

Si le général Cavaignac nous eût demandé notre avis, ces faits n'eussent pas été répétés devant l'Assemblée. (Murmures.)

Une voix. Descendez de la tribune.

Le citoyen BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. Que reste-t-il? Je l'ai déjà dit, ce récit a un caractère historique. (Oh! oh! — Vives réclamations.) Ces interruptions interrompent le cours de mes pensées.

Dans ce récit, nous avons voulu prouver que des fautes avaient été commises dans les journées de juin, et qu'elles ne devaient pas retomber sur la commission exécutive. Les feuilles publiques l'ont prouvé.

De tous côtés. La Presse.

Le citoyen BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. Je demande s'il n'est pas un fait notoire que toute la journée Paris a réclamé des troupes (Rumeurs), tout le monde le sait. 25 000 hommes étaient présents, dit-on, comment se fait-il qu'ils n'aient pas agi? (Assez!)

Je passe à la lettre que j'ai écrite au général dans la nuit du 23. Le chef du pouvoir exécutif nous a expliqué comment il n'avait pas voulu obéir à la commission. (Non! non!)

Des rassemblements devaient avoir lieu le vendredi au matin. J'accepte à cet égard les explications du général Cavaignac. Je suis monté à la tribune pour établir des faits exacts. (Oh! oh!) Des fautes avaient été commises, elles retombaient sur la commission. Voilà notre pensée. Le général Cavaignac peut nous attirer sur un autre terrain tout personnel. Notre intention n'a pas été telle. La question n'était pas ainsi posée, et nous la maintenons.

Le citoyen Cavaignac répond quelques mots.

Le citoyen GARNIER-PAGÈS. La position dans laquelle nous nous trouvons est bien singulière. (Bruit.) Il y a, dans cette Assemblée, un parti pris d'interrompre. On ne nous laisse pas achever notre pensée. Dans une enceinte voisine, nous étions interrompus par les sifflets du citoyen Guizot. (Bruit.) On oublie les services que nous avons rendus à la République.

Une voix. Les 45 centimes, par exemple!

Le citoyen GARNIER-PAGÈS. Voilà cinq mois que nous souffrons. Ce n'est pas nous qui avons interrogé, mais quand nous disons: C'est un soldat qu'on veut nous imposer. (Oui, oui!) est-ce que vous croyez que ce n'est pas avec douleur que nous nous voyons interrompus? (Bruit.)

Le citoyen président. Je rappellerai à l'ordre tout interrupteur.

Le citoyen GARNIER-PAGÈS. Savez-vous ce qu'on nous a offert? à moi, la présidence du conseil; au citoyen Barthélemy, le ministère de l'instruction publique, et nous l'avons refusé.

Est-ce que, lorsque dans des moments terribles, lorsque le peuple rencontrait des poitrines, ce n'était pas les nôtres et non les vôtres? (Bruit prolongé.)

Vous voulez placer le débat sur un terrain où nous ne voulons pas l'accepter. Vous voulez nous conduire à votre fantaisie. Non citoyen (très bien), nous n'avons pas dit que vous vous étiez servi du sang français pour arriver au pouvoir. Nous avons dit que vous aviez commis des fautes graves et grossières. (Très bien!) Tout le monde le disait avec nous. (Non!) Cette réponse me plaît, parce que nous avons été calomniés.

On nous a dit que la garde nationale criait à la trahison, parce qu'elle n'était pas appuyée. (C'est vrai!)

Nous l'avons entendu nous-mêmes dans les rues de Paris, partout on criait: « Des secours! des secours! » On ne comprenait pas le système que vous aviez adopté.

Eh bien, puisque tous ont été ainsi trompés, il nous était bien permis de dire enfin la vérité.

Nous étions tous calomniés, et je somme mes collègues de s'expliquer. Il est impossible de rester en dehors d'un pareil débat qui est au-dessus de vous, citoyen. (Très bien!)

Une voix. Et la République?

Le citoyen GARNIER-PAGÈS. Je vais en parler, et si jamais quelque ambitieux veut revenir aux Tuileries, j'irai à l'hôtel-de-ville, moi. (Très bien!)

Avec votre indépendance, si nous ne sommes pas partisans de votre candidature, n'avons-nous pas le droit de le dire? (Très bien!)

S'il m'est permis de citer deux noms, Garnier-Pagès, mon frère, et Cavaignac le vôtre, ceux-là auxquels nous devons le peu que nous sommes. (Très bien!) Oui, votre frère si bien dévoué à la République... (Murmures.)

N'êtes-vous pas appelés, par ces antécédents de parenté, à une union fraternelle? Eh bien! voici un fait que je vous reproche:

Le 23 juin, ne suis-je pas venu chercher à vous couvrir de notre nom, vous qui n'aviez pas envoyé de troupes? Nous vous couvriions de notre responsabilité, et vous, lorsqu'on nous accusait, êtes-vous venu couvrir la commission de votre responsabilité? Non; Eh bien! reculez, (très bien!) ministre de la guerre! (Murmures.) Je repousse vos murmures: car c'est nous qui avons toujours exposé nos poitrines dans les temps de guerre civile.

Nous, nous avons été attaqués lorsque nous étions commission exécutive, et alors on vous a offert de nous supplanter, et vous avez accepté immédiatement.

Il y a encore un fait: plusieurs membres de la réunion du Palais-National se présentèrent chez vous. (Non! non!)

En effet, cela me paraissait bien singulier. (Rires.) Vous, ministre de la commission exécutive, vous êtes allé, ou on a fait ce

voire nom, avec votre approbation, à la réunion de la rue de Poitiers, la proposition de nous jeter par terre. (Rires.)

Je l'ai toujours dit à mes amis : le jour où je quitterai le pouvoir, je serai le plus heureux du monde.

Le général CAVAIGNAC. Je ne puis suivre le citoyen Garnier-Pagès sur son terrain. On a parlé de mon frère, ce nom doit être respecté, et je continue.

On m'a reproché mon ingratitude, on m'a dit que je n'avais pas défendu la commission exécutive. La commission, je l'ai défendue à mon poste.

Je laisse au pays le soin d'apprécier ma conduite. (Rumeurs.)

Le citoyen LANDRIN. Il s'agit d'apporter ici des témoignages de vérité, et c'est à ce titre que je parle. Il y a des assertions qui établissent que dès avant le 23 juin le général Cavaignac avait voulu renverser à son profit la commission exécutive.

Je viens donner un démenti à toutes ces assertions.

Tout le monde ici se rappelle la position et la faiblesse de la commission exécutive. Je ne l'en accuse pas. Tout le monde se rappelle sa faiblesse et comment elle est tombée.

J'affirme que la réunion du Palais-National ne fit jamais aucune démarche auprès de qui que ce fut pour provoquer cette chute.

Le citoyen GARNIER-PAGÈS. Le citoyen Landrin nous a dit que le 22, la commission exécutive ne lui paraissait pas un gouvernement convenable ; eh bien ! le 24 juin, lorsqu'elle voulait se retirer, il est venu lui dire qu'il la croyait indispensable au salut du pays. (Ah ! ah !)

De tous côtés. L'ordre du jour !

Le citoyen Ledru-Rollin prend ensuite la parole. Nous reproduirons après-demain son discours tout entier, ainsi que la réponse du général Cavaignac.

Le citoyen BÉREAU. Le citoyen Ledru-Rollin a fait appel à ma mémoire. Je vais y revenir.

Quelques jours avant les événements de juin, le citoyen Cavaignac avait réuni dans son cabinet le citoyen Lamoricière et moi ; il nous avait demandé notre avis sur son système de concentration ; nous avons été unanimes pour l'adopter.

Le citoyen Lagrange professe une grande sympathie pour les opinions du général Cavaignac, et demande que ce débat scandaleux cesse et qu'on s'occupe immédiatement des intérêts du pays.

Le citoyen DUBOIS (de l'Eure). Citoyens représentants, il n'a fallu rien moins que la gravité des circonstances pour déterminer à monter à cette tribune. Je suis profondément affligé de cette discussion. Je regrette ces divisions qui ne peuvent que nuire à la République.

Je propose l'ordre du jour suivant :

« L'Assemblée nationale, persistant dans son décret du 28 juin ainsi conçu : « Le général Cavaignac a bien mérité de la patrie, » passe à l'ordre du jour. »

De tous côtés. Le scrutin !

L'Assemblée procède au scrutin.	
Nombre des votants,	537
Majorité absolue,	269
Pour l'adoption,	563
Contre,	34

En conséquence, l'Assemblée adopte l'ordre du jour.
La séance est levée à onze heures et demie au milieu d'une vive agitation

Chronique locale.

Dimanche prochain aura lieu à Givors un grand banquet démocratique et social. Les frères de Lyon sont invités à y assister. Nul doute que les clubs, les corporations et les divers comités de notre ville ne se fassent un devoir et un plaisir d'y envoyer des délégués. Des banquets, citoyens ! Des banquets ! C'est le seul moyen de sauver la République, en cimentant l'union fraternelle de tous les démocrates.

— La commission du banquet socialiste a fait, hier matin, dans le clos Jambon, une distribution de vivres aux indigents de la Guillotière et des environs. C'est par de bonnes œuvres qu'elle répond aux calomnies de ses ennemis.

— On nous rend compte que le citoyen D..., distributeur de secours, rue St-Dominique, se comporte d'une manière qui semblerait devoir attirer l'attention de notre municipalité. De nombreux ouvriers, pères de famille, ont fait la demande d'aller en Algérie comme colons ; on leur avait promis aide et assistance jusqu'au moment de leur départ, qui ne devait pas se faire attendre. L'administration municipale leur a même remis des lettres avec lesquelles ils pouvaient se présenter aux distributeurs de secours. Deux femmes se seraient présentées, d'après ce qu'on nous écrit, chez le citoyen mentionné plus haut, et lui ont donné connaissance des lettres qu'elles ont obtenues ; la réponse suivante leur aurait été faite : « J'ai les registres du temps de la République !!! Je donne aujourd'hui comme au temps de la République ! » (C'est-à-dire 3 kilogrammes de pain par semaine pour quatre personnes.)

Cette réponse, si elle a eu lieu, ainsi qu'on nous l'assure, n'a pas besoin de commentaire. La réaction a déjà bien de l'audace, si elle peut se permettre de croire et de dire que le temps de la République est passé.

Il y a bien, en effet, quelque chose comme cela, mais pas tout-à-fait cependant, Messieurs les ex-monarchistes !

— Un Italien de passage en cette ville, connaissant parfaitement la culture du riz et ayant appris qu'il y avait plusieurs marais dans les environs de Lyon propres à ce genre de culture, s'offre d'en faire l'acquisition soit à titre de ferme, ou à l'exploiter pour le compte du propriétaire lui-même, selon ce qui pourrait mieux lui convenir.

Pour plus amples renseignements, s'adresser chez le sieur Vignal, rue de la Préfecture, n. 6.

Il garantit de doubler le produit de la propriété qui lui sera confiée en lui appliquant ce genre de culture.

AVIS. — Les démocrates pour lesquels les démarches à faire pour être inscrits sur les listes électorales, seraient une perte de temps trop grande, peuvent se présenter tous les jours, de midi à deux heures, au Comité des républicains démocrates du Rhône, siégeant rue Limace, 3, au 2e. Ils devront se munir de pièces justifiant de leur qualité de Français, qu'ils ont 21 ans et qu'ils sont domiciliés à Lyon depuis plus de six mois. Ceux qui habitent dans les arrondissements de l'ouest, pourront s'adresser au président du susdit Comité, le citoyen Auguste Morlon, de 9 à 11 heures, quai Pierre Scize, 67.

— La confiance renaît, nous dit-on partout ; comment se fait-il donc que les maisons de change prélèvent aujourd'hui 4 fr. sur un billet de 100 fr., quand au plus fort de la crise, on ne prenait que 30 centimes ? Pourquoi ! parce que la confiance renaît.

— Les citoyens qui ont demandé à faire partie des colons agricoles de l'Algérie, sont invités à une nouvelle réunion qui aura lieu lundi prochain, 4 décembre, chez le citoyen Sanaoze, avenue Vendôme, aux Broitteaux.

— Un individu a distribué des paquets de cartouches dans l'allée de l'Argue ! C'est le *Salut Public* qui l'annonce ; républicains honnêtes, amis de l'ordre, prenez garde à vous ! Heureusement, tout cela n'était qu'une invention, un canard du journal en question, et c'est le citoyen commissaire de police du quartier qui lui donne un démenti comme on le voit ci-dessous :

Lyon, le 27 novembre 1848.

Monsieur le rédacteur du *Peuple Souverain*,

Je vous prie de donner de la publicité à la lettre que je viens d'envoyer au journal le *Salut Public*.

Agréez l'assurance de ma parfaite considération.

Le commissaire de police, Louis LAMBERT.

Monsieur le rédacteur,

Je lis dans votre journal : « Jeudi soir, un individu a traversé le passage de l'Argue en distribuant à différentes personnes des paquets de cartouches, et il accompagnait cette distribution de paroles annonçant une émeute prochaine : Vous en aurez bientôt besoin, disait-il, nous démontrons les aristocrates et les bourgeois ; le jour de la vengeance approche. »

Il y a exagération dans le compte-rendu de ce fait ; voici comment il s'est passé :

Un individu bien vêtu, remit un paquet à un employé d'un magasin d'habillements de la galerie de l'Argue, et lui dit : Tenez, voici qui pourra vous servir. Il s'éclipsa pendant que l'employé déplaçait le paquet contenant trois cartouches de munition.

Vous comprenez, monsieur le rédacteur, que le citoyen à qui on tiendrait le langage rapporté par votre journal serait bien coupable, si immédiatement il n'arrêtait pas ou ne faisait pas arrêter le son furieux qui l'aurait prononcé.

Ce qui fait la force de certains individus, c'est l'indifférence, ou si vous aimez mieux, la poltronnerie de beaucoup d'autres.

Les journaux, en se rendant l'écho de toutes les nouvelles qui circulent parmi la population, devraient accueillir avec plus de réserve celles qui sont de nature à y jeter la défiance et l'alarme.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération,

Le Commissaire de police, Louis LAMBERT.

— M. Gauthier, de Serin, craint de se compromettre en se mêlant aux socialistes ; il a raison. La lettre ci-dessous, qu'il nous adresse, a pour but de faire connaître au public qu'il ne partage en rien nos opinions, et que c'est par erreur que nous l'avons compté au nombre de nos amis en lui confiant l'honorable mission de distribuer des cartes du banquet. Tous les hommes qui pensent de même devraient agir avec la franchise de M. Gauthier ; au moins nous saurions à qui nous avons affaire et nous connaîtrions nos amis et nos adversaires. Voici l'épître de M. Gauthier :

Monsieur le rédacteur,

J'arrive de la campagne, et grande a été ma surprise d'apprendre que mon nom figurait parmi les commissaires du banquet socialiste qui a lieu aujourd'hui 26 du courant.

Non-seulement, monsieur, je n'approuve pas vos manières de voir, mais encore je repousse de toutes mes forces la moindre idée d'adhésion à leurs rêves faux et impossibles de réformer la société.

Je suis républicain, mais non socialiste ; je suis républicain honnête, modéré, désirent la paix et la tranquillité intérieures, seules capables de ramener la confiance dans les affaires commerciales dont la France entière a tant besoin.

On est venu chez moi m'apporter une série de billets pour le banquet socialiste, mais je l'ai refusé.

C'est pourquoi, monsieur le rédacteur, je vous prie de vouloir insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro.

Serin, le 26 novembre 1848. Gauthier, pharmacien à Serin.

Lyon, le 27 novembre 1848.

Citoyen rédacteur,

Le fermier des hospices civils de Lyon fait distribuer un bulletin où il invoque le peuple de faire entendre sa voix, qui sera celle de Dieu, en éliminant Louis-Napoléon Bonaparte. De plus, il s'écrie : Les nations tournent leurs regards vers toi, et après avoir démontré les souffrances auxquelles elles sont en proie ainsi que la France ; il fait un appel aux descendants de Napoléon pour faire le bonheur de notre patrie. N'a-t-on jamais vu pareille déraison. Croire que le peuple a oublié que l'allié de la Russie, le constable de l'Angleterre, né sur les marches d'un trône, fera tout pour y monter ; n'est-ce pas lui adresser la plus grande insulte, le traiter en ignorant.

Que le prôneur du prince Louis-Napoléon Bonaparte le sache donc : le peuple qu'il implore n'a pas renversé deux rois pour ne pas être libre et veiller à sa destinée de bonheur. Anathème soit donc à ce héros de la légitimité du sabre et du bâton, ainsi qu'à son acolyte qui a convoqué les malheureux qui croient en eux, à la Rotonde, le 26 novembre et le 3 décembre.

Auguste M.

Nouvelles diverses.

Deux individus ont été arrêtés dans le faubourg du Temple en flagrant délit d'émission de fausses pièces de 50 centimes.

— Le jour de la fête de la constitution à Angers, une presse mécanique avait été voiturée sur le Champ-de-Mars, et des ouvriers typographes, en costume classique, ont tiré et distribué au peuple assemblé un grand nombre d'exemplaires de la constitution.

— Le septième convoi des colons algériens est arrivé à Marseille le 17 novembre, à une heure du soir ; il a été immédiatement embarqué sur le *Labrador*, qui est parti le 20.

— Le citoyen Pierre Lefranc (Pyrénées-Orientales), a déposé une pétition signée du citoyen Mortillet, et demandant une enquête sur la fusillade de Juin.

— Le citoyen Théodore Bac a déposé une pétition par laquelle les citoyens Samson père et fils appellent l'attention de l'Assemblée sur leur système de navigation aérienne, en demandant une subvention de 5,000 fr. pour la construction d'un aérostat qui serait possible de diriger dans les airs.

— Le *Morning-Herald* annonce que les différends qui existaient entre Naples et la Sicile, sont en voie d'être réglés immédiatement.

— On dit que Narvaez va se retirer du ministère espagnol. Le motif de sa retraite serait le refus que la reine aurait fait de le recevoir à la Casa del Campo, résidence royale.

ANNONCE LÉGALE.

Cabinet de M. PAOLI, rue Buisson, 6, à Lyon.

VENTE

à l'amiable et à l'enchère,

EN TOTALITÉ OU EN DÉTAIL.

Le jeudi 30 novembre, à dix heures du matin, et jours suivants s'il y a lieu,

Par le greffier de la justice de paix de la Guillotière.

1° D'une Fabrique de plâtre, située rue Molière (ci-devant rue Madame), 88, en face du pont de l'Hôtel-Dieu, à la Guillotière ;

2° Deux hangars couverts en tuiles creuses ; un Four à cône ; tous les ustensiles de Fabrique (environ 3,000 sacs vides, 800 sacs de plâtre à fumer, etc., etc.) ;

3° D'une jolie Maison d'habitation attenante à la Fabrique, avec un Jardin et Terrasse.

Il sera perçu 5 centimes par franc pour les frais de l'Adjudication.

ANNONCES.

DAGUERRÉOTYPE ARTISTIQUE

De M. Adrien BERTRAND, Ci-devant place des Terreaux, actuellement

Quai du Peuple, 39 (précédemment quai d'Orléans), Au premier étage, à l'angle de la place d'Albon,

PORTRAITS

Procédé perfectionné spécial, genre miniature, SANS MIROITÉ. Epreuves de choix et SIGNÉES.

QUELQUE TEMPS QU'IL FASSE, de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE,

Pour la guérison prompte et radicale des Maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gale, Boutons, etc.

INJECTIONS INFALLIBLES DU DOCTEUR LUPPI,

Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés, et qui ont résisté aux autres moyens.

Nous nous sommes livrés avec travail et réflexion à l'étude de l'affection vénérienne et de son mode d'assimilation avec notre organisation, à l'aide des moyens que nous annonçons nous sommes parvenus à lutter contre ses pernicieux effets d'abord, puis à en débarrasser tout-à-fait l'économie en très-peu de temps.

On ne saurait mettre en doute le service que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercenaire dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très-peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très-ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

PRIX : Le flacon essence de Salspareille, 5 fr.
— Les injections infallibles, 3

Chez M. CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, s-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

Pour paraître incessamment,

AVEC PERMISSION DES AUTORITÉS.

BAL AU PROFIT DES INDIGENTS,

Donné par la Société de Bienfaisance des Artistes de Lyon,

Le samedi 2 décembre 1848.

CHEZ M. SANAoze,

Avenue de Vendôme, aux Broitteaux.

Les artistes ont l'honneur de prévenir les personnes qui voudront coopérer à cette œuvre de philanthropie, que toute la recette sera versée dans les bureaux de Bienfaisance de Lyon et de la Guillotière.

Sans aucun prélèvement quelconque pour les frais.

PRIX DU BILLET : 1 fr.

Tout artiste non employé à l'orchestre paiera son entrée.

A VENDRE

Par suite de dissolution de société,

UN ATELIER DE MOIRAGE

Pour les étoffes de soie, monté à neuf, ayant déjà fonctionné. Les cylindres et accessoires sont dans un état parfait. — On pourrait céder le bail de l'appartement, situé dans un quartier de fabricants.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, au bureau de l'imprimerie cours de Broches, 8 au premier, à la Guillotière.

M^{ME} JEUNET,

SAGE-FEMME JURÉE,

Rue Saint-Georges, 88, maison de la Fontaine des Trois-Cornets, au 3^e.

Elle offre aux dames enceintes des chambres à leur disposition, la jouissance d'un jardin garni de fleurs et de fruits, l'air pur et une vue superbe. Les pensionnaires qui voudront l'honneur de leur confiance seront traités à des prix très-modérés. Elle assure aux malades un parfait rétablissement, et un médecin expérimenté donnera des consultations si leur position le réclame. Elle fait des accouchements en ville et donne de consultations GRATUITES de une heure à trois heures. — On trouve, à la même adresse, la fabrique de Poupées.

Le directeur-gérant, FAURES.

Imprimerie de veuve Arné, gr. rue Mercière, 44.